

COMMUNIQUÉ

L'engagement de Rezé sur le droit des jeunes à une vie épanouie : la démarche « Territoires en commun »

Vendredi 7 avril, le cinéma Saint-Paul invite à la projection de « Vous êtes ici ». Un film-documentaire réalisé par des jeunes de plusieurs territoires, dont Rezé, dans le cadre de la démarche « Territoires en commun ». Un dispositif dans lequel est engagée la Ville depuis 2021.

Drames, hontes, petits bonheurs, bons souvenirs, bagarres, histoires de cœur... Dans le documentaire « Vous êtes ici » projeté ce vendredi 7 avril au cinéma Saint-Paul, les jeunes se racontent. Né d'un projet partagé intitulé « Le droit des adolescents et des jeunes à une vie épanouie », ce film qui dresse une photographie de la jeunesse actuelle s'inscrit dans la démarche Territoires en commun.

Territoires en commun : c'est quoi ?

Les territoires de Rezé, Tarascon-sur-Ariège, L'Île-Saint-Denis et le 20^e arrondissement de Paris sont engagés dans l'aventure « Territoires en commun » menée par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT). Ensemble, ces territoires ont identifié le droit des adolescents et des jeunes à une vie épanouie comme axe prioritaire d'engagement citoyen. L'objectif : nourrir par les échanges de pratiques et les discussions, une politique locale pour et avec les adolescents et les jeunes.

L'engagement de Rezé pour les jeunes

« En 2021, l'Agence nationale cohésion territoire nous a contactés pour nous accompagner avec d'autres collectivités aux réalités et problématiques très différentes de la nôtre sur la construction d'une politique locale pour et avec les citoyens. Nous avons saisi cette opportunité d'être accompagnés et soutenus, et avons choisi de coconstruire avec eux notre politique jeunesse », résume Carole Daire-Chaboy, adjointe en charge de la jeunesse. Loin d'être un handicap ou un frein, la différence s'est révélée une vraie richesse. Au fil des rencontres, des immersions sur le terrain, des discussions, les participants (dont trois Rezéens) se sont découvert des points communs. « De par leur âge (de 13 à 25 ans), leurs origines ou le bassin de population dans lequel ils vivent, les jeunes étaient très différents et pourtant la synergie à fonctionné formidablement », se réjouit l'élue rezéenne.

Un plan d'action territorialisé

Même si les quatre collectivités partagent un objectif commun, elles ont chacune leur propre identité et des besoins spécifiques. Après la phase d'expression et d'immersion pour comprendre le contexte territorial et politique de chacune des collectivités, des axes prioritaires pour chacune ont été définis et un plan d'action élaboré. À Rezé comme ailleurs, les jeunes ont exprimé leurs inquiétudes sur plusieurs sujets, à commencer par l'insertion sociale et professionnelle.

Les attentes sur l'offre de loisirs et culturelle, qui apparaît à leurs yeux comme insuffisante, sont également fortes. Parmi les pistes évoquées :


- Ouvrir des créneaux « libre accès » aux équipements sportifs couverts ;
- Soutenir les actions loisirs, notamment l'élargissement de l'offre culturelle pour les 12/18 ans avec les acteurs du territoire ;
- Développer des activités de sport « entre filles » et faciliter l'accès des filles à une pratique sportive régulière.

Enfin, les témoignages collectés auprès des jeunes ont mis en avant la nécessité de revoir les modalités de participation citoyenne. Il ressort de l'enquête que les jeunes préfèrent être consultés sur des projets concrets, s'inscrivant dans leur réalité et dans leur temporalité. Le temps de l'administration et le temps qu'ils souhaitent consacrer à la vie de la cité diffèrent.

La suite de la démarche

Mercredi 12 avril, le service jeunesse et citoyenneté organise une réunion ouverte à tous pour présenter la proposition de plan d'actions. Chacune et chacun pourra s'exprimer sur les actions envisagées et l'idée sera de prioriser celles à engager avant la fin du mandat.

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
@VilleReze  - www.reze.fr/presse/